

Tableau 15
Impôt provincial ou territorial et impôt de la partie XII.2 à payer selon le genre de fiducie, 2015 à 2019

Genres de fiducies	2015	2016	2017	2018	2019
Fiducie testamentaire	265 332	158 211	194 607	209 109	208 371
Fiducie personnelle	164 015	88 204	131 244	181 482	121 472
Fiducie en faveur de soi-même	19 755	15 478	11 796	27 861	23 133
Fiducie déterminée	30 029	48 780	34 299	39 895	45 167
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	17 536	4 532	4 168	12 859	-
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	1 865	-	-	-	-
Fiducie réputée résidente	210	-	-	-	-
Fiducie d'investissement à participation unitaire	9 451	6 864	8 428	1 472	-
Organisme communautaire	-	-	-	-	-
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	1 507 178	1 879 910	2 464 244	1 278 020	2 578 241
Régime de prestations aux employés	656	379	353	241	178
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	-	-	-	-	-
Fiducie d'employés	-	-	-	-	-
Organisme à but non lucratif	-	1 817	1 311	950	-
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	-	-	-	-	-
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	2 073	898	800	1 305	-
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	-	559	231	380	190
Fiducie de prestations à vie	644	356	885	473	377
Total	2 027 765	2 211 426	2 855 321	1 758 003	3 062 981

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués à la ligne 82 et 83 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Les données datent d'août 2021.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.